

Nouveau plan directeur: Pour plus d'attractivité !



**Laurent Favre, Conseiller d'État
Chef du DDTE**

1^{er} Forum neuchâtelois du logement, 25.04.2018, Neuchâtel

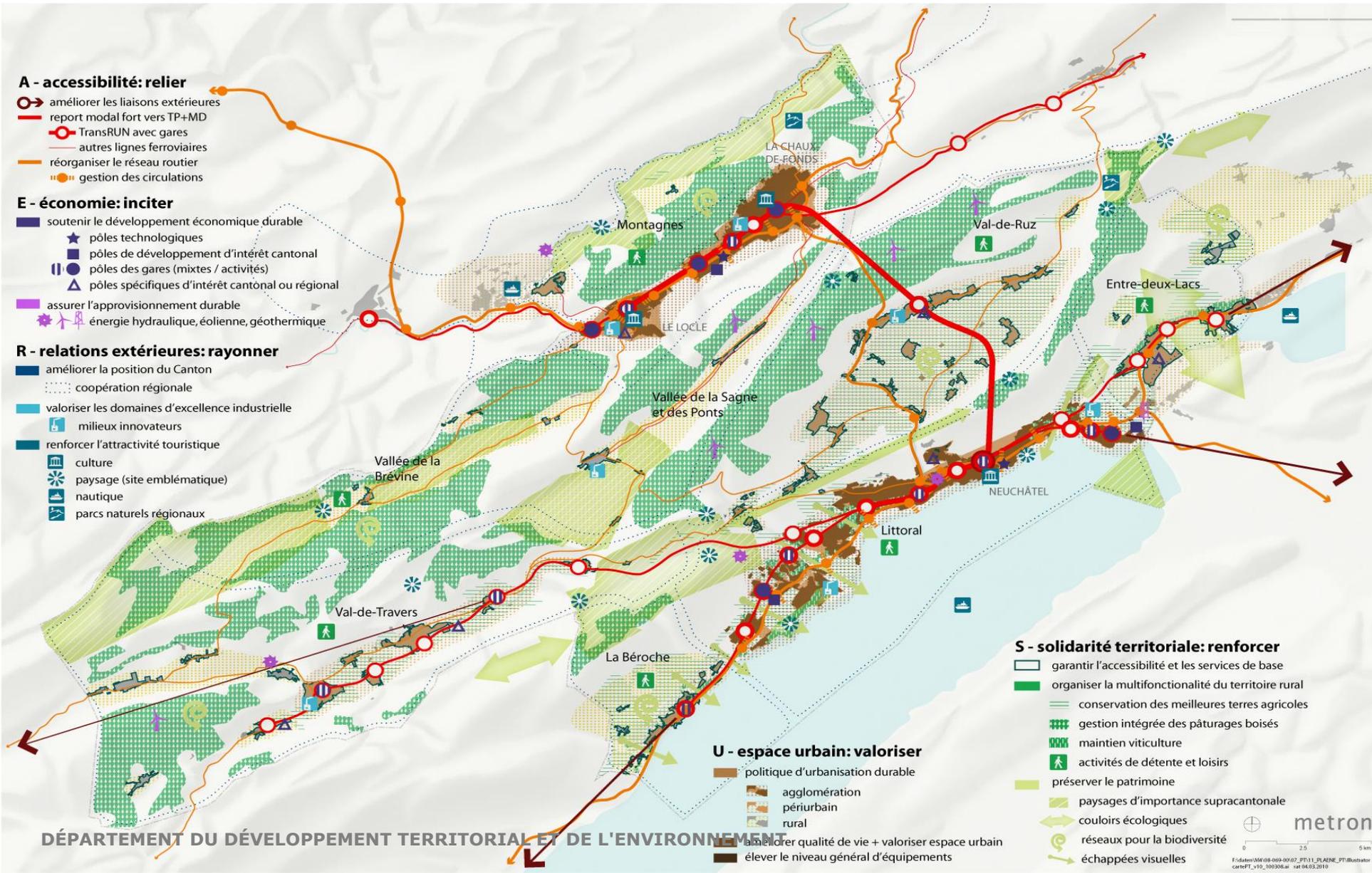
Constats

- Attractivité de la place économique neuchâteloise: flux quotidien d'environ 20'000 pendulaires entrant contre 10'000 sortants;
- Mais bilan démographique déficitaire en 2017 d'environ 600 personnes;
- Beaucoup de terrains libres, peu de disponibles
- Fiscalité des personnes physiques trop lourde

Gagner en attractivité par des réformes

- Révision du plan directeur cantonal pour augmenter le potentiel d'habitat de qualité et pour le développement des entreprises
- Stimulation de la rénovation du parc bâtiment via le programme bâtiment pour créer de la valeur ajoutée
- Investissements majeurs dans les infrastructures de mobilité pour des réseaux performants
- Réformes fiscalité personnes physiques et morales pour une meilleure attractivité

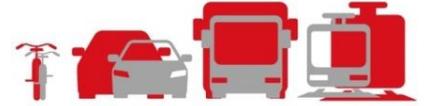
Mobilité et urbanisation





La mobilité: investir pour...

- Garantir de bonnes conditions-cadre pour l'économie, les déplacements professionnels et la qualité de vie de la population
- Rapprocher les régions du canton
- Concrétiser l'agglomération unique entre les Montagnes neuchâtelaises et le Littoral
- Réussir le rassemblement des forces
- Permettre la rationalisation des structures



Les routes nationales

- FORTA: évitements autoroutiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds → *1'000 MCHF dès 2020*
- FORTA: assainissement du Tunnel de La Vue-des-Alpes → *200 MCHF*

Les routes cantonales

- Rénovation et entretien constructif des routes cantonales → *25 MCHF / an*
- Divers projets, dont le contournement est de La Chaux-de-Fonds (H18) → *220 MCHF*



MOBILITE NE2030

Les transports publics et la mobilité douce

- La liaison ferroviaire à la cadence au ¼ d'heure entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
→ *entre 820 MCHF et 1160 MCHF selon la variante adoptée par les Chambres fédérales*
- Projet d'agglomération de 3^{ème} génération pour environ 70 millions d'investissements
- Investissement dans l'infrastructure pour la mobilité douce → *20 MCHF sur 20 ans*

RER : Modernisation ou Ligne directe

Modernisation de la ligne historique



Boudry: habitat intermédiaire



Neuchâtel : densification urbaine



Landeron : transformation d'un rural



Nouveau plan directeur cantonal

La Tène: densification périurbaine



Neuchâtel : densification urbaine



Couvet: friche industrielle



Chaux-de-Fonds : lofts industriels



Chaux-de-Fonds: friche urbaine



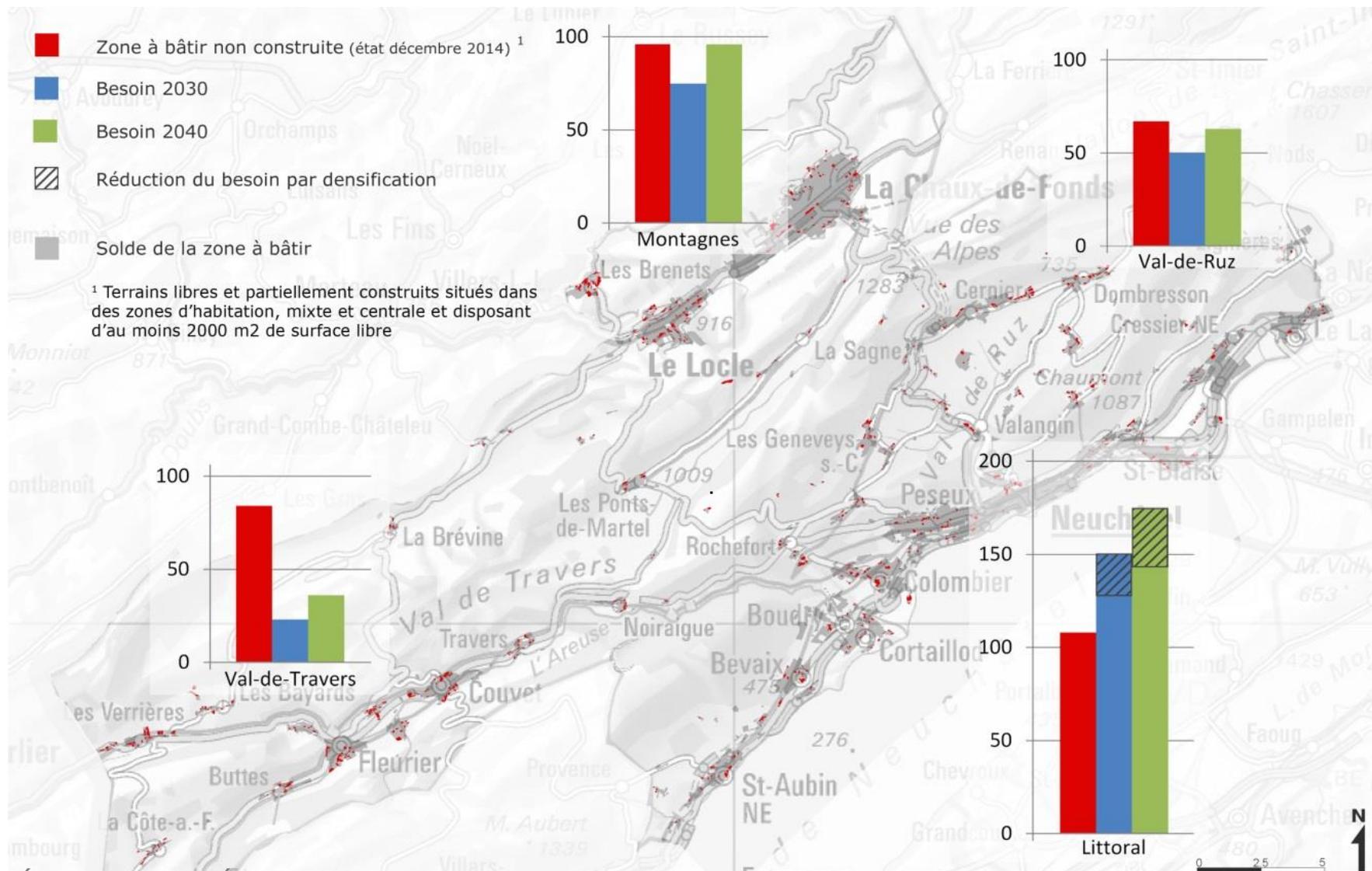
Neuchâtel: friche urbaine



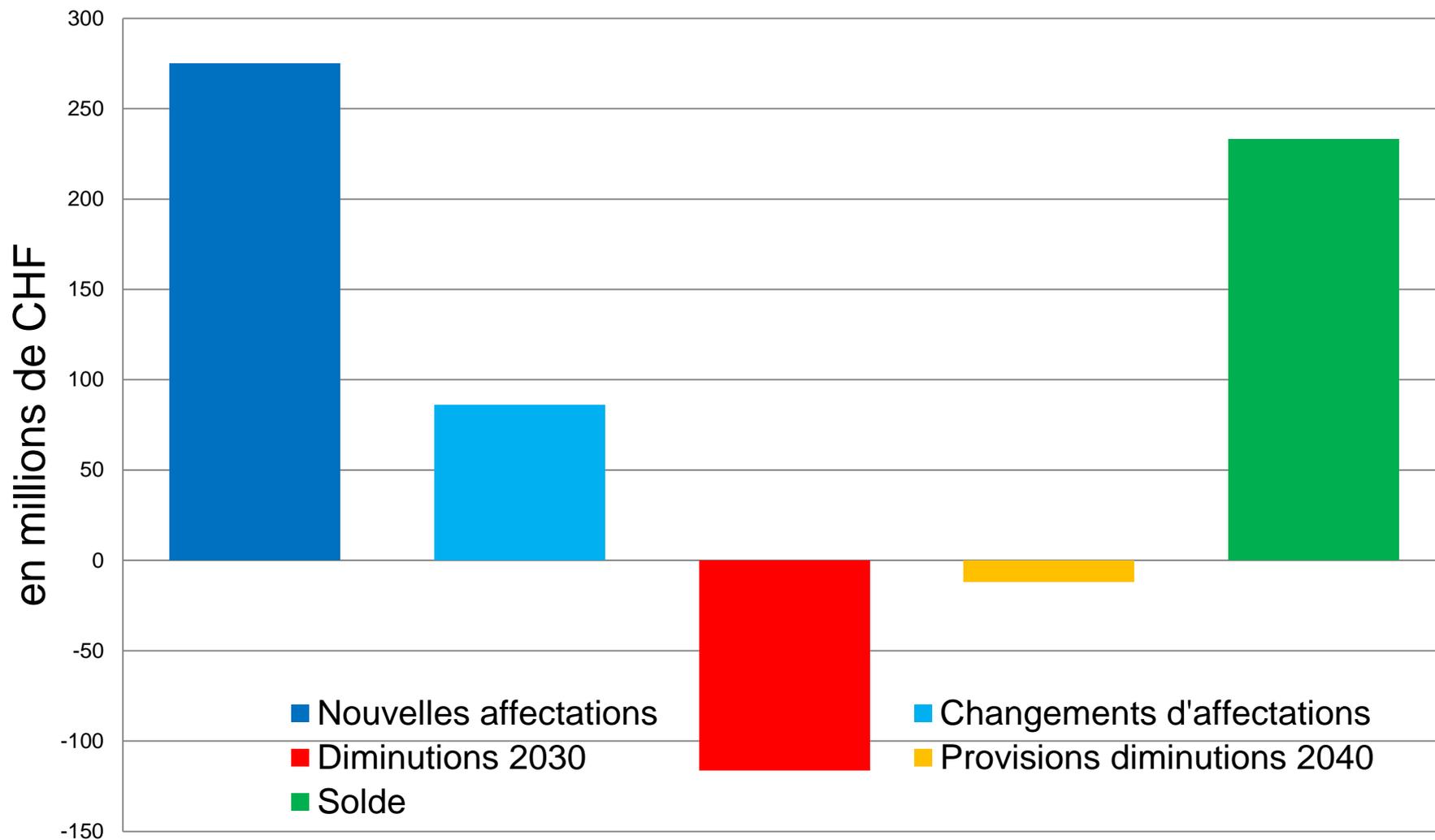
Le Plan directeur et la LCAT, des outils pour..

- Localiser les zones à bâtir en réponse à la demande
- Offrir des potentiels d'habitat de bon standing
- Répondre aux défis du vieillissement démographique
- Assainir et transformer le parc immobilier
- Revaloriser des quartiers et friches industrielles
- Valoriser nos villes et nos villages

Terrains libres (habitat) et besoins par région



Affectation des terrains

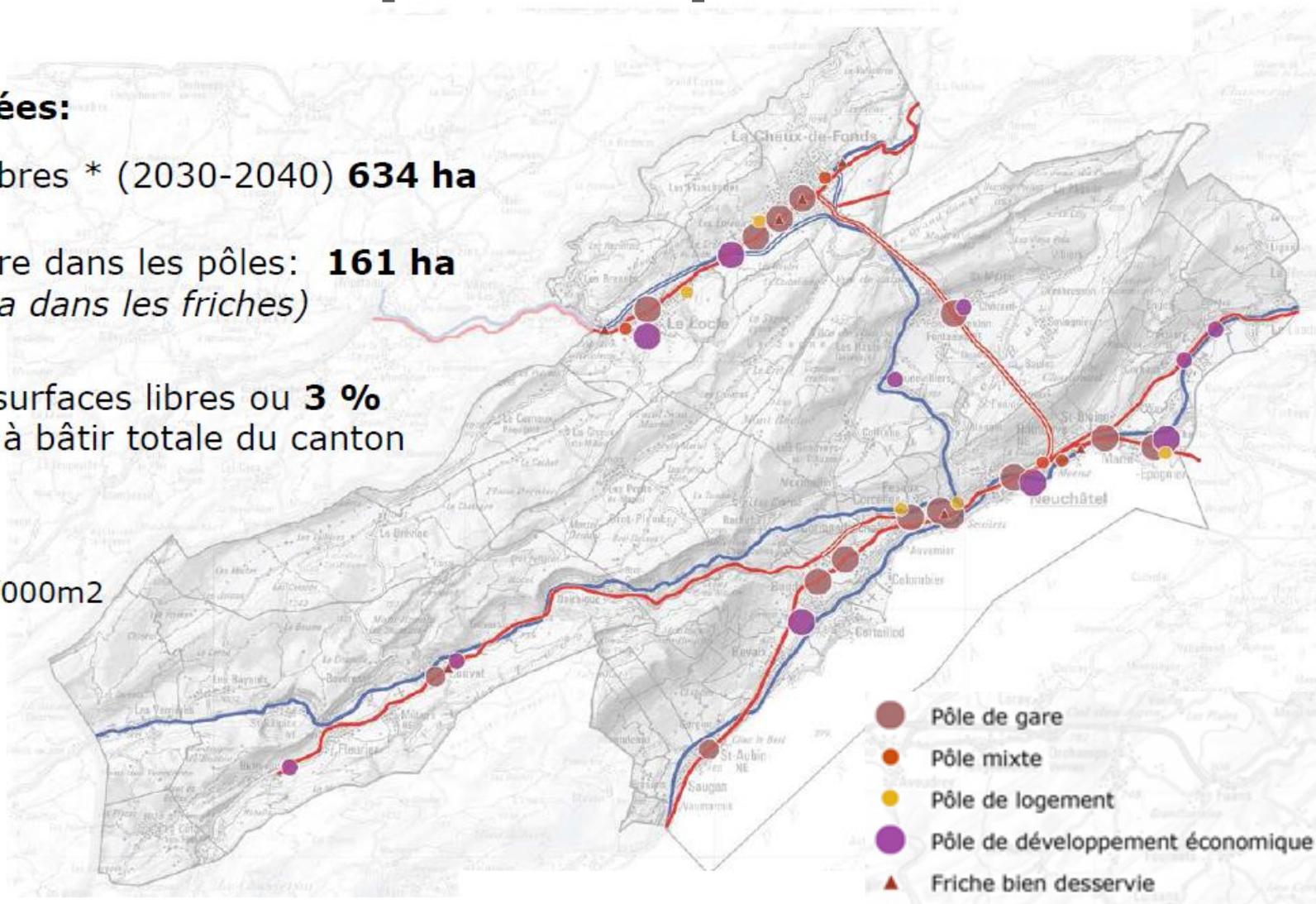


Politique des pôles

Mesures ciblées:

- Surfaces libres * (2030-2040) **634 ha**
- Surface libre dans les pôles: **161 ha**
(dont 65 ha dans les friches)
- **25%** des surfaces libres ou **3 %** de la zone à bâtir totale du canton

* Surface > 2'000m²



Disponibilité des ZAE

	BEROCHE	COMUL	E2L	MONTAGNES	VDR	VDT	TOTAL	%
Disponible et répondant aux besoins du marché	0.0	1.4	2.6	6.0	0.5	1.3	11.8	10
Indisponible mais répondant aux besoins du marché	0.0	25.8	50.2	18.7	3.3	10.6	108.6	90
TOTAL	0.0	27.2	52.8	24.7	3.8	11.9	120.4	100

Surfaces libres affectées en ZAE selon leur disponibilité et adéquation au marché (surface en ha, %).

Source: SAT

Valeur économique de la politique des pôles

Scénarii	Potentiel d'accueil Habitant-es/emplois (HE)		Valeur économique (millions CHF)		
	HE suppl. dans les pôles	% de la croissance 2030-40	Terrains non construits	Terrains à densifier	VALEUR TOTALE
Sc. Statu quo	5'650	15	1'200	35	1'235
Sc. médián	15'150	40	1600	160	1'760
Sc. haut	18'700	50	1'830	370	2'200

Programme bâtiment : investir pour...

- Rénover le parc immobilier cantonal
- Augmenter la valeur du bâtiment et le potentiel de location
- Permettre une utilisation rationnelle & économe de l'énergie
- Stimuler l'économie neuchâteloise
- Rappel: conférence le 28 avril de 10h30 à 12h15 du SENE
«Rénover futé: un défi pour les bâtiments collectifs»

Politique énergétique cantonale

Conception directrice de l'énergie et LCEN

Incitations nécessaires pour mettre en œuvre les mesures directes et indirectes :

- 110 MCHF de subventions → soutenus par le canton et la Confédération
- 190 MCHF de déductions fiscales → du canton

Retombées pour l'économie du canton :

- 1'200 MCHF en chiffres d'affaires pour les entreprises
- 350 emplois plein temps

Politique énergétique cantonale

	Mesures	Retombées économiques dans le canton	Emplois à plein temps
Efficacité énergétique	Enveloppe bâtiments	968 MCHF	280
	Entreprises (chaleur et électricité)	18 MCHF	8
	Chauffage électrique	9 MCHF	2
	Eclairage public	4 MCHF	2
Energies renouvelables	Bois	33 MCHF	10
	Solaire thermique	59 MCHF	18
	Solaire photovoltaïque	27 MCHF	12
	Eolien	50 MCHF	10
	Autres énergies renouvelables	32 MCHF	8
	Total	1'200 MCHF	350

Conclusion

- Faire en sorte que le canton dispose de suffisamment de zones à bâtir bien localisées pour permettre une croissance durable
- Permettre la transformation du canton par le rapprochement des régions
- Accroître la qualité de vie de la population
- Concrétiser les opportunités pour les entreprises
- Faire gagner le canton en attractivité résidentielle et économique

Pour un canton attractif dans lequel il fait bon travailler et habiter !

